



Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Conclusions du coroner sur la tragédie du Collège Dawson

« LE RAPPORT DÉMONTRE QUE LES CONSERVATEURS FONT FAUSSE ROUTE EN TENTANT DE SE DÉBARASSER DU REGISTRE DES ARMES À FEU »

– Serge Ménard

Ottawa, le jeudi 4 septembre 2008 – « Les conclusions du coroner confirment que le gouvernement conservateur fait complètement fausse route en tentant de réduire, voire même d'éliminer le registre des armes à feu. Non seulement le coroner réaffirme-t-il la nécessité d'un tel outil pour aider à prévenir des tragédies comme celle qui a frappé le Collège Dawson, mais il conseille même d'en étendre la portée », a lancé aujourd'hui le porte-parole du Bloc Québécois en matière de Sécurité publique et député de Marc-Aurèle-Fortin, **Serge Ménard**.

« Alors que les conservateurs tentent continuellement d'imposer des initiatives visant à éroder la portée du registre des armes à feu, et éventuellement à l'éliminer, les conclusions du coroner viennent lancer un message sérieux. Le registre des armes à feu est utile aux policiers tant dans la planification de certaines opérations que pour la réalisation des enquêtes sur les crimes commis par arme à feu. Il s'agit d'une assise solide sur laquelle nous pouvons miser pour contribuer à réduire significativement les crimes violents commis avec des armes à feu », a poursuivi **Serge Ménard**.

La porte-parole adjointe en matière de Sécurité publique et de Protection civile et députée d'Ahuntsic, **Maria Mourani**, souligne d'ailleurs que l'appréciation largement positive manifestée par les différents services qui ont eu recours au registre des armes à feu, et ce, en dépit des efforts qui ont été faits du côté des conservateurs pour le discréditer, nous démontre à quel point un tel registre est devenu un outil indispensable pour la lutte comme pour la prévention des crimes à l'aide d'une arme à feu.

« Les conservateurs n'ont eu de cesse de déplorer les coûts du registre, mais ils ont choisi de renoncer à plus de 56 millions de dollars en revenus de permis simplement pour se donner un argument de plus pour discréditer le registre. Ils ont aussi repoussé deux fois la date limite de l'amnistie pour l'enregistrement des armes à feu sans autre raison que de mettre du sable dans l'engrenage du registre. Il s'agit de mauvaise foi flagrante de la part du gouvernement fédéral. Une gestion inacceptable des fonds publics à des fins partisans. Plus l'efficacité du registre sera remise en cause, plus les conservateurs invoqueront cette inefficacité pour en arriver à leur objectif de l'abolir entièrement. En fin de compte, toutefois, le plus grand gaspillage serait d'abolir le registre », a conclu **Maria Mourani**.

– 30 –

Renseignements :

Karyne Duplessis Piché, attachée de presse
Aile parlementaire du Bloc Québécois
Tél. : 613 947-2495
Cell. : 613 296-1041
www.blocquebecois.org